notre commune BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Editorial:

Amis de Turny,

En ce dernier trimestre 93, après dix années de décentralisation, celle- ci nous apparaît vraiement sous ses aspects les plus noirs .

Des nouvelles compétences promises aux communes, des libertés nouvelles, des possibilités de choix que l'on nous a fait miroiter, rien de tout celà n'est arrivé et vous n'ignorez pas que les délais d'instruction des dossiers, que l'on devait raccourcir, sont toujours aussi longs, que les décisions importantes se prennent encore trop souvent ailleurs, que là où il fallait remplir un exemplaire, il en faut deux, voir trois; quant à l'Administration, elle n'a rien perdu de sa toute puissance souvent aveugle, mais aussi de son inertie.

Certes, le Conseil Général, comme le Conseil Régional nous écoutent d'une oreille attentive, mais ensuite ...

le contingent d'Aide Sociale, que Turny paie au Département est de plus en plus important (près de 70 000 F) et nous venons d'apprendre que le contingent d'incendie, notre participation au service départemental d'incendie, pourrait atteindre, dans un proche avenir, 200 F par habitant soit près de 140 000 F.

D'autre part, nous assistons au désengagement de l'Etat : Transfert de compétence sans transfert de crédits .

Pour 1994, la Dotation Globale de Fonctionnement sera bloquée au niveau de 1993 ; c'est à dire qu'elle diminuera en francs constants . De plus, les nouvelles lois de finances envisagent un remboursement encore plus partiel du remboursement de la T.V.A aux communes, une prise en charge par celles-ci des dégrèvements du foncier ainsi que de l'abattement de 16 % sur les bases de la taxe professionnelle . Chacun se retourne vers celui qui le suit; Etat-Région , Région-Département , Département- Commune .

Bien sûr, la solution facile serait un transfert Commune- Administrés, mais quant on sait que les impôts régionaux et départementaux progresseront de 5 à 10 % l'an prochain, et compte tenu des nouvelles charges de toutes natures, la pression fiscale des foyers est déjà trop lourde sans y ajouter une augmentation supplémentaire. Alors, pour équilibrer le budget, faut il avoir recours à l'emprunt et oblitérer l'avenir ...

Il y a dix ans, il fallait un exercice budgétaire pour mener à bien un projet, maintenant il en faut deux ou trois, mais bientôt, si le malaise s'accélère il faudra 5 ou 6 ans .

Devant cette dégradation de la situation, la notion de solidarité est de plus en plus fondamentale, elle est indispensable pour que vivent nos hameaux, nos associations, notre commune, si nous ne voulons pas finir par n'être plus que les habitants anonymes et sans âme d'une communauté de communes tentaculaire et déshumanisée.

SEANCE DU 11 FEVRTER 1993

Février 1993 à 20 heures 30 , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

PRESENTS: tous les conseillers en exercice sauf

ABSENTS EXCUSES: M. Denis LEPLUS, M. Pierre CHEREST, M. Claude

CHEREST

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : M. Michel BONY et M. Fernand DOISNE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean-Marc FOUCHER.

Après lecture le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité et sans observation.

COMITE DE DEVELOPPEMENT DU PAYS D'OTHE

Mme FROTTIER, expose au Conseil les buts et les présidente, objectifs de son Association. Elle met en valeur les nombreuses activités et le dynamisme du C.D.P.O; dans le domaine des loisirs, avec les sentiers pédestres, les diverses expositions, ou le festival en Othe... mais aussi autour des problèmes économiques, car l'agriculture, la vie rurale et artisanale ne délaissées.

FORET COMMUNALE

- AFFOUAGES: le prix des affouages est fixé, cette année à 540 F pour 6 stères. Ils seront délivrés en avril (coupe 26)
- * AMENAGEMENT FORESTIER : Après le dégagement chimique des de la coupe 13, les services de l'O.N.F propose une dégagement manuel. Le Conseil donne son accord à ce projet, et décide de l'inscrire au budget pour une somme de 19.000 F, la part restant à la commune, compte tenu des subventions étant de 5.760 F.
- * EXPLOITATION DE LA COUPE 16 : Le Conseil également décide d'autoriser l'ouverture de la coupe 16 avec les mêmes garants.

TAXE ORDURES MENAGERES

Compte tenu de l'augmentation de 8% demandée par l'entreprise qui doit répercuter une nouvelle taxe de mise en décharge. la somme globale qui sera prélevée au titre de la taxe sur les ordures ménagères est portée à 80.000 F. Quatre bennes seront également disposées dans les hameaux au cours de l'année, ainsi que deux collectes des "monstres" au porte à porte .

SUBVENTIONS 1993

de globale Le Conseil décide d'inscrire au budget une somme 32.000F au titre des subventions 1993, dont:

_	C.C.A.S	;	10.000	F
	Caisse des Ecoles	:	5.000	F
	A.D.M.R		2,000	
	Lutte contre le Cancer		1.000	
_	Croix Rouge	:	1.000	F

	Moto Club (*)	:	1.000 F
	Patrimoine de Turny	;	1.000 F
	Amitiés de Turny	:	1.000 F
	S.P.A	:	500 F
_	Mutilés du travail	;	400 F
	Myopathie	;	350 F
	Sciérose en plaques	:	350 F
	Déficients auditifs	:	500 F
	Société archéologique	:	300 F
	ACTSF	:	1F/h
	Yonne développement (*)	:	1F/h
	C. D. P. O	;	1F/h
	Chambres consulaires	;	300F/app

ENQUETE PUBLIQUE

Consulté au titre de commune voisine, sur l'implantation de poulaillers exploités par Mme MATHIEU sur la commune de Sormery, le Conseil émet un avis favorable, mais constate que l'élevage est en service depuis septembre.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire fait part au Conseil :

- des cartes de remerciements pour les colis de fin d'année.
- du devis de la D.D.E pour les travaux de sécurité à l'entrée de Linant sur le CD 220. Le Conseil donne son accord pour l'inscription de ce programme au budget pour une somme de 16.000 F Cet aménagement sera subventionné à 30% du coût H.T au titre des amendes de police
- que le bail de location de la chasse communale arrive à expiration. Le Conseil autorise le Maire à mettre la chasse aux enchères pour une durée de 9 ans
- du besoin de rénovation du réseau d'éclairage public Il demande à chaque conseiller de recenser les nouvelles implantations possibles et de signaler celles qui seraient défectueuses.

Le Conseil désigne ensuite ses délégués en remplacement de M. Gérard BONNEAU démissionnaire :

- au S.I.E.R : Mme Gisèle CORGERON
- à la Charte : M. Jean-Marc FOUCHER

L'ordre du jour étant épuisé le Maire lève la séance à 22 h 45

SEANCE DU 4 MARS 1993

Le 4 Mars 1993, à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents: tous les conseillers en exercice sauf.

Absent excusé: M. Fernand DOISNE

Absent excusé représenté : M. Dany GIORZA par M. Pierre CHEREST

Secrétaire de séance: M. Denis LEPLUS

Après lecture, le compte rendu de la séance précédente est adopté 'à l'unanimité sans observation .

FINANCES

TAXES LOCALES :

Le maire expose au conseil que la réforme des bases prévue pour cette année a été différée compte-tenu du marasme général et des difficultés rencontrées par chacun. Il propose de bloquer la somme perçue au titre des quatre taxes en 1993 à son niveau de 1992, ce qui représenterait une baisse de tous les taux de 2,5 %. Après discussion, le conseil préfère adopter une solution qui favorise "l'outil de travail" X Il adopte le principe de bloquer les rentrées au niveau de 1992 mais il choisit de ne diminuer que le foncier non-bâti et la taxe professionnelle.

Le Conseil fixe donc les taux suivants pour 1993 :

TAXE D'HABITATION : 7,99 %

FONCIER BATI : 11,75 %

FONCIER NON-BATI : 44,80 %

TAXE PROFESSIONNELLE : 12,40 %

PREPARATION DU BUDGET

- Devant les problèmes rencontrés avec l'ordinateur acheté en 1987 et le coût de la réparation le conseil décide d'inscrire au budget l'achat d'une nouvelle unité centrale.
- Le maire informe le conseil que la société D.R.T.P à établi trois propositions de reprise de l'éclairage public de TURNY suite aux travaux de dissimulation des réseaux. Les propositions seront communiquées aux conseillers pour un choix lors du prochain conseil. Les travaux consécutifs seront subventionnés à 65%.
- Le maire note les propositions d'extension du réseau éclairage public dans les hameaux :
 - * 2 lampes à changer au Saudurand
 - * 1 lampe à Linant
 - * 1 lampe à L'Hôpital
 - * | lampe au Bas-Turny
 - * I lampe aux Maraults

ACHAT DE TERRAIN

Le conseil examine le proposition de vente à la commune de la parcelle AD N^*1 . Il autorise le maire à faire une offre sur la base de 10 F. le m 2.

CONTRAT D'ASSURANCE

Le maire propose au conseil de modifier le contrat d'assurance maladie des agents CNRACL qui comprend actuellement une franchise de 20 jours et de la ramener à 10 jours. Le conseil donne son accord.

AUTOROUTE ======

Le conseil décide d'adhérer au comité de liaison routier et autoroutier joignant les autoroutes A 5 et A 26 pour une participation de 0.20 F. par habitant.

Le maire demande la création d'une commission chargée de préparer le mémoire sur le projet autoroutier à adresser à Monsieur le Préfet avant le 30 avril prochain. M. BONY accepte de faire partie de cette commission.

FUSION D'ECOLE

Le maire lit au conseil une lettre de l'Inspecteur d'Académie proposant la fusion de l'école primaire et de l'école maternelle de TURNY avec un seul poste de direction. Compte-tenu de l'avis favorable des institutrices, le conseil donne son accord.;

BUREAU DE VOTE

Le conseil détermine les horaires de présence des conseillers au bureau de vote pour le scrutin du 21 mars prochain.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire informe le conseil:

- que l'Association des paralysés de FRANCE organise une collecte de dons les 20 et 21 mars prochain.
- Des questions étudiées par la commission de la voirie :
 - * pose de nouveaux panneaux.
 - * reprise par la D.D.E de travaux mal faits à LINANT. M. PESCHEUX évoque alors le mauvais état de la route des VARENNES depuis sa réfection.
 - * cession aux riverains de la Ruelle du Bouquet avec maintien de la servitude de passage des eaux pour tous. La solution laissant le libre passage de l'eau dans un fossé naturel découvert est recommandée par la D.D.E.
 - * possibilité de faire disparaître le mur vétuste qui sépare le jardin public de la rue avec plusieurs solutions de remplacement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée vers 22 h 15

SEANCE DU 8 AVRIL 1993

Le 8 Avril 1993, à 21 h, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents: tous les conseillers en exercice sauf,

<u>Absent excusé représenté</u>: M. Fernand DOISNE par Monsieur Alain BROUSSEAU

Secrétaire de séance: Mme Marie-Anne PESCHEUX

Après lecture, le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité en précisant que :

1/ la baisse des taxes est aussi justifiée par rapport aux taux départementaux :

	Moyenne	Commune	Commune
	Département.	1992	1993
Taxe d'habitation	10,16%	7,99%	7,99%
Foncier bâti	15,60%	11,75%	11,75%
Foncier non-bâti	34,28%	47,70%	44,80%
Taxe professionnelle	13,41%	13,05%	12,40%

2/ la commission de l'autoroute dont il est fait mention est chargée de préparer le mémoire destiné à Monsieur le Préfet pour le 30 Avril prochain .

BUDGET 1993

Le Maire communique aux Conseillers les propositions de budget pour 1993. Après discussion et choix des programmes il s'élève:

en section de fonctionnement à : 2 788 302 F en section d'investissement à : 1 376 740 F

Voté en équilibre des recettes et des dépenses il est adopté par 8 voix contre 6

ENQUETE PUBLIQUE DU FAYS

Le Maire rappelle au Conseil que l'enquête publique sur l'implantation de deux nouveaux poulaillers au FAYS se termine le 9 Avril et que la Commune de TURNY doit émettre un avis sur cette installation classée prévue pour 57 600 poulets.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'émettre ur avis favorable à cette demande sous réserve de la plantatior d'arbres de haute tige formant un rideau efficace et opaque toute l'année, prescription à respecter absolument (12 pour et 2 abst)

DISSIMULATION DES RESEAUX

Le Maire informe le Conseil que les travaux de dissimulation des réseaux peuvent être inscrits au programme de subventions FACE C 1993. Le Conseil confirme le plan de financement adopté en 1992.

AUTOROUTE

La commission chargée de préparer le mémoire destiné à Monsieur le Préfet sera formée du Maire, de MMes Gisèle CORGERON, Marie-Anne PESCHEUX et de MM. Gérard BONNEAU, Michel BONY, Jean-Marc FOUCHER et Yves PESCHEUX.

Consulté sur le projet, le Conseil Municipal décide d'adopter la motion suivante:

"Le Conseil Municipal unanime, s'oppose fermement aux deux tracés Ouest du projet d'autoroute TROYES - AUXERRE, car ils compromettraient gravement l'unité et la vie de la Commune. Il a pris la décision de mettre en oeuvre tous les moyens qu'il jugera nécessaires pour empêcher la réalisation de ces projets".

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil prend connaissance de la lettre du Président de "l'Amicale des Chasseurs des bois du FAYS et des environs" qui souhaite que lors du renouvellement du bail en Juin prochain le territoire de la chasse communale soit partagé en 2 lots. Après discussion le Conseil décide de maintenir en un seul lot la chasse communale.

Mme Michèle CHALLANCIN et M. Michel BONY acceptent d'être les représentant du Conseil Municipal lors de l'adjudication . Mme Lynne PETIT étant suppléante.

TAUX DES VACATION DES POMPIERS

Le Conseil décide d'attribuer aux Pompiers de Turny le tarif maximum des vacations 1993 :

SOUS OFFICIERS : 47,65 F CAPORAUX : 42,39 F SAPEURS : 35,42 F

Les taux sont augmentés de 100 % pour les interventions entre minuit et 7 h, et de 50 % les Dimanches et jours fériés ; les séances d'instruction et les manoeuvres ne donnant droit qu'à 75 % du taux normal.

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINT

Le Conseil maintient au même taux qu'en 1992 le taux des indemnités Maire et Adjoint 1993.

COLLECTE DU PAPIER

Le Maire informe le Conseil des nouvelles offres de la Société SOREPAR pour la collecte du papier qui pourrait commencer fin Mai. Le Conseil décide d'accepter cette offre et d'inscrire au budget l'achat d'un conteneur.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée vers 23 h 15.

SEANCE DU 24 JUIN 1993

Le 24 Juin 1993, à 21 h, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents: tous les conseillers en exercice sauf,

<u>Absent excusé représenté</u>: M. Fernand DOISNE par Monsieur Alair BROUSSEAU

Absents excusés : Mme Gisèle CORGERON, M. Denis LEPLUS

Absents : MM. Gérard BONNEAU, Pierre CHEREST, Claude CHEREST et Dany GIORZA .

<u>Secrétaire de séance</u>: M. Yves PESCHEUX ayant refusé d'être secrétaire de séance, Mme Lynne PETIT accepte, en demandant que la question des compte-rendus soit discutée lors de la prochaine séance.

Assistait également à la séance, Monsieur Louis VINCENT, Conseiller Général et Conseiller Régional .

Après lecture, le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité .

CHARTE INTERCOMMUNALE

Monsieur VINCENT trace un rapide historique de la charte. Sa mise en place devrait permettre une action coordonnée au niveau d'une "région" pour revitaliser l'activité en attribuant des subventions à des actions qui n'en bénéficieraient pas autrement. Le Conseil Régional apportera 3.200.000 F et le Conseil Général 2.100.000 F. Après acceptation par les communes et signature par les différents partenaires, un suivi du déroulement sera effectué par le Bureau, le Conseil d'administration aura au moins quatre réunions dans l'année pour une mise au point permanente des actions qui seront suivies chacune par un "comité de pilotage". En fonction des résultats, des modifications pourront être apportées par l'intermédiaire de deux avenants.

Le programme regroupe 19 actions :

l*Action	întijulê de l'action	Maître d'Ouvrage	Subvention Charle
1	Viabiliser et requalifier les zones d'activité et proposer des structures d'accueil adaptées	Communes, Syndicats Intercommunaux, SICOMI	1 100 000 F
2	Aide à la promotion industrielle	Communes, entreprises	78 000 F
3	La Maison de l'Information Professionnelle	Commune de St Florentin	650 000 F
4	Réflexion sur l'activité commerciale et incitation à la formation	Comité de Développement	70 000 F
5	Restructuration des espaces commerciaux	Communes	490 000 F
6	Aide aux investissements visant à maintenir et améliorer la desserte commerciale	Comité de Développement	680 000 F
7	Actions diverses d'animation	Unions Commerciales	50 000 F
8	OP.A.H. et mise en valeur des bâtiments communaux	SIVOM du canton de Saint-Florentin/Communes	250 000 F
9	Promotion d'un cadre de vie de qualité (jardins familiaux, portage de repas à domicile)	Communes	100 000 F

N. Action	Intitulé de l'action	Maître d'Ouvrage	Subvention Charte
10	Documents de promotion touristique intercommunale	Syndicats d'Initiatives de Brienon et de St-Florentin	60 000 F
11	Aide à l'hébergement pour le tourisme "vert"	Communes ou personnes privées	300 000 F
12	Aide à l'hôtellerie	Propriétaires d'hôtels	150 000 F
13	Mise en valeur des sentiers de randonnées	Comité de Développement	200 000 F
14	Projet d'équipement touristique intercommunal (musée à St-Florentin, halle nautique à Brienon)	Communes de St-Florentin et de Brienon	100 000 F
15	Soutien aux projets touristiques divers	Communes ou personnes privées	60 000 F
16	Aide à la diversification	Producteurs ou groupement de producteurs	100 000 F
17	Réhabilitation forestière des vallées	Comité de Développement	250 000 F
18	Mise en valeur de deux rivières : le Créanton et la Brumance	Syndicat Intercommunal du Créanton et de la Brumance	300 000 F
19	Suivi-animation	Comité de Développement	312 000 F
	DOTATION GLOBALE		5 300 000 F

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil approuve le programme d'actions de la Charte Intercommunale de Brienon Saint-Florentin. Il décide d'inscrire au budget pour 1993, 1994 et 1995 la participation financière de 3,35 F par habitant et par an prévue pour la rémunération de l'équipe chargée du suivi et de l'animation de la Charte.

FISCALITE DIRECTE LOCALE

Le Conseil décide de maintenir les dispositions actuellement en vigueur.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 1992

Pour permettre au Receveur Municipal de clôturer ses comptes le Conseil approuve le compte de gestion 1992 .

Cependant, vu le petit nombre de conseillers présents, il est décidé de reporter l'approbation du compte administratif à la prochaine séance.

TRAVAUX PLACE DE LA MAIRIE

Le Maire informe le Conseil de l'inscription au programme FACE (des travaux de dissimulation des réseaux, pour le deuxième semestre 1993 . Les subventions ayant été demandées, le Conseil donne son accord pour la souscription de l'emprunt de 400.000 F prévu au budget, auprès de la Caisse d'Epargne au meilleur taux possible. Il donne pouvoir au Maire afin de signer les actes nécessaires .

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil autorise le Maire à demander les subventions pour le programme d'enduits et pour le VIII plan :

- Rue des Canes pour 22.909 F
- Chemin du Petit Bois à Linant pour 1938 F

S.I.V.U DE LA FORET D'OTHE

Sur proposition du Comité syndical, le Conseil émet un avis favorable à la dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Forêt d'Othe qui avait servi de support l'Opération Programmée d'Aide à l'Habitat.

QUESTIONS DIVERSES

- Création d'une place de taxi:

Le Maire informe le Conseil qu'il a émis un avis favorable à la demande de création d'une place de taxi à Turný, présentée par Madame S.FROMONT.

- Association des Amis de la B.C.P:

Le Maire informe le Conseil de la dissolution de cette association . Elle fait don à la bibliothèque de Turny du bac à livres Borgeaud qui s'y trouvait en dépôt .

- Remerciements:

Le Maire transmet au Conseil les remerciements qu'il a reçu :

- * de M. Ghislain KZYZANOWSKI pour lui avoir donné la possibilité de passer le permis de conduire transport en commun, qu'il a d'ailleurs brillamment réussi.
- * de la Croix Rouge de Saint Florentin pour sa subvention annuelle

- Autoroute:

Le Maire informe le Conseil de l'annulation de la réunion prévue avec le Préfet et concernant l'élargissement de la nationale 77 .

Le Comité d'opposition à l'autoroute demande à être reçu par le Préfet pour lui présenter son dossier. Ce comité, auquel adhère la commune de Turny, a recueilli plus de 1500 signatures sur sa pétition, dont 425 à Turny.

Le Conseil vote une subvention de soutien de 500 F, au Comité d'Opposition, pour participer aux frais divers de constitution et de gestion

- Cantine scolaire :

La SODEXHO proposant un prix du repas de 18,20 F pour la prochaine année scolaire, le Conseil décide de maintenir les tarifs en vigueur .

- Qualité des eaux :

Le Maire lit au Conseil, pour information, une lettre de l'Association de protection de l'environnement, de la nature, des rus et ruisseaux de Venizy et des communes limitrophes et une lettre de l'Association des Pêcheurs à la Ligne Brienonais, attirant l'attention du Conseil sur les problèmes de qualité des eaux de nos ruisseaux.

- Jeux Intervillages :

Le Maire informe le Conseil du déroulement des VIII jeux Intervillages, à Turny, le dimanche 4 Juillet .

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée vers 23 h 30.

Etat civil

NAISSANCES

- Emilie GUENOT née le 30 Mars à Migennes
- Kimberley DUPUIS née le 22 Juillet à Migennes
- Thibault COUFFON né le 16 Août à Auxerre
- Héloise HENNON née le 5 Septembre à Migennes

Toutes nos félicitations aux parents.

Mariages

- Claude GARCIA et Monserrat LOPEZ le 13 Mars
- Patrice VIAUT et Nathalie BOULARD le 29 Mai
- Robert HANNIET et Claudette FOURREY le 3 Juillet
- Jean-Pierre JEANNIN et Françoise JARROUSSE le 18 Septembre

Tous nos voeux de bonheur aux mariés.

DECES

- Mme Gabrielle DESCOMPTS le 11 Avril dans sa 93 ème année
- M. Jacques CAUCHOIS le 19 Avril dans sa 65 ème année
- M. Eugène WARTHMANN le 21 Juin dans sa 77 ème année
- M. Victor GRIGNON le 26 Juin dans sa 81 ème année
- Mme Marguerite JARROUSSE le 31 Août dans sa 87 ème année Nos sincères condoléances aux familles.

Concours des Maisons Fleuries 1993

Comme l'an passé, les membres de la commission communale des "Maisons fleuries" ont estimé que beaucoup de fleurissements étaient très difficiles à départager car ils étaient de même importance. C'est pourquoi, cette année encore, il n'y aura pas de catégories et le classement des mentions sera fait par hameau et par ordre alphabétique.

Le Fays	Les Maraults	<u>Linant</u>
- MACAIRE Marie - PLANCON Andrée - SANTANDREU Gisèle - THIRY Violette	- CHEVILLARD Christiane - FERRUZ Hélène - VIAUT Raymonde Le Saudurand - BOULAY Christiane	 CHEREST Joëlle CORNAT Candide GENTILHOMME Pascale GUESNEY Rolande LEPLUS Chantal PESCHEUX Marianne RITT Andrée
<u>Bas Turny</u>	FOUCHER MarieHUGOT JeannineRENAULT Isabelle	ROYER LouiseSAUTEREAU LilianeVIAULT Ida
- BADAULT Nadine - BENARD Henriette - DROT Lucienne	Turny - BILLEBAULT Irène - CARRE Hélène	<u>Courchamp</u> - BIONDI Solange
- DUSSAUSSAY Désirée - GUILLOT Françoise - LARTIGUE Andrée - LASSERRE Henriette - OLIVER Nicole - PACKO Annie - PARIGOT Claudette - PARIGOT Séférina - PAROTIN Marie - PLASSAT Denise - THOMAS Colette	- CORGERON Eliane - DECIRON Suzanne - DUBAIN Joëlle - DUBOIS Sylvie - FRAY Marie-Claude - GELY Henriette - GENTILHOMME Françoise - HEDOU Irma - LUCCHETTA Jean-Claude - NININO Françoise	L'Hôpital - BENOIST Marie-Thérèse - BLOYER Georgette - CONSTANT Annie - DI GIOVANNI Adèle - DOISNE Jacqueline - GIORZA Andrée - HANNIET Claudette - PESCHEUX Irène

Le Maire et le Conseil Municipal, ainsi que les membres de la commission seront heureux de remettre leurs prix aux lauréats, à la salle des Fêtes, à partir de 15 h le Dimanche 9 Janvier 1994 lors de la traditionnelle "Galette des Rois."

ADMR, des services à domicile pour tous.

L'AIDE FAMILIALE

Maladie, grossesse, naissance, hospitalisation, maladie d'un enfant... Autant d'événements où la mère de famille peut se trouver indisponible ou débordée.

Le service d'aide familiale de l'ADMR permet de vivre au mieux ces situations.

Des travailleuses familiales et des aides ménagères se rendent rapidement au domicile des familles pour seconder la mère dans les tâches de la vie quotidienne : entretien du linge, courses, préparation des repas, ménage courant et, si nécessaire, soins aux enfants, surveillance des devoirs...

Les travailleuses familiales sont également susceptibles d'intervenir en cas de difficultés familiales plus importantes.

Toute la famille bénéficie de leur présence active et de leur soutien chaleureux.

En certains endroits, à la demande des familles, l'ADMR peut également proposer d'autres services.

L'AIDE

ET LES SOINS AUX PERSONNES AGÉES

Rester dans sa maison ou son logement plutôt que de partir en établissement d'hébergement collectif. C'est la solution que préfère la majorité des personnes âgées.

Si elles en ont besoin, des aides ménagères de l'ADMR se rendent à domicile pour les épauler et effectuer les travaux quotidiens avec elles (nettoyage, courses, cuisine...).

Le passage régulier des aides ménagères maintient également un lien avec l'extérieur. Elles donnent des nouvelles du pays, apportent amitié et réconfort.

Lorsque cela est nécessaire, une prise en charge complémentaire par un service de soins infirmiers à domicile est souvent possible. Infirmières et aides soignantes dispensent alors à domicile des soins infirmiers et d'hygiène.

L'ADMR met en place progressivement d'autres services : portage de repas ou de médicaments, services de garde, de bricolage, services ménagers, téléalarme... afin d'assurer aux personnes âgées une qualité de vie à domicile encore meilleure.

Renseignements auprès de : - votre mairie

86,35,10,99

- l'association locale ADMR

86.35.12.97

la fédération départementale ADMR

86.52.84.84

- l'union nationale ADMR

(1) 40.35.10.20

FUREUR DE LIRE A LA BIBLIOTHEQUE

L'après midi du 16 Octobre fut très animé, lorsque la Bibliothèque Départementale de l'Yonne et la Bibliothèque de Turny se sont réunies pour proposer l'animation " LES SORCIERES ".

Turny avait été choisi, avec trois autres bibliothèques du département, pour bénéficier d'une aide exceptionnelle du Conseil Général, qui a amené à Turny, le spectacle très apprécié : " le Tiroir aux contes ", ainsi que le tout nouveau bibliobus .

La bibliothèque de Turny avait lancé un concours de textes et de dessins qui a connu une très forte participation des enfants de Turny et de Chailley. Nous les en remercions, ainsi que leurs instituteurs et institutrices, et toutes les autres personnes qui nous ont apporté une aide précieuse. La qualité des travaux des enfants était telle qu'il nous a semblé plus juste de récompenser tous les enfants par une remise de livres à chaque classe qui avait participé au concours.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à cette occasion, Monsieur Henri de Raincourt, M. Philippe Auberger, monsieur Louis Vincent, Monsieur Daniel Buisine et son équipe de la Bibliothèque Départementale, des représentant de la Jeunesse et des Sports et des communes voisines ainsi que de nombreux habitants (adultes et enfants) de notre commune.

C'est toujours un plaisir pour nous de faire vivre notre bibliothèque par des actions de ce genre et nous sommes heureux de voir l'interêt qu'elles suscitent dans le village.

Nous vous rappelons que la Bibliothèque est ouverte chaque same di matin de $\ 10$ à $\ 12$ h .

Nous recherchons des personnes susceptibles de se joindre à notre groupe de bénévoles pour faire fonctionner la bibliothèque et nous serons heureux d'accueillir toute personne interessée .

L'équipe de la Bibliothèque.

COMMUNIQUES DE LA MAIRIE

PUBLICATION DU BULLETIN MUNICIPAL

Nous tenons à présenter toutes nos excuses à nos lecteurs, ainsi qu'à certaines associations, pour le retard de parution de ce 33 ème Bulletin Municipal . Il devait paraître initialement début novembre, mais pour des raisons matérielles dues principalement à une panne d'ordinateur nous avons été obtigés de modifier notre calendrier .

CAMPAGNE CONTRE LA RAGE

La Direction des Services Vétérinaires nous informe que :

"Depuis mars 1992, il n'a pas été constaté de cas de rage dans le département de l'Yonne. La zone la plus proche se situe dans l'Aube près de Maraye en Othe; c'est à dire à une quinzaine de kilomètres de Turny. C'est pourquoi, avec les communes de Forêt d'Othe jusqu'à Saint-Florentin, nôtre commune est concernée par la campagne de vaccination orale des renards contre la rage, de l'automne 1993.

Pour cette campagne, des palets ,constitués de deux plaquettes d'un mélange de farine de poisson et de graisse de boeuf et renfermant une capsule de vaccin, sont largués par hélicoptère, à raison de 12 à 15 au kilomètre carré. Ces appâts ne présentent aucun risque pour l'environnement, les animaux et l'homme. Seul, le contact direct avec le liquide vaccinal pourrait présenter un risque, infime mais néanmoins indéniable bien que le vaccin utilisé soit une souche à virus atténué. "

En cas de doute, même minime, contacté la mairie et le service de traitement antirabique du Centre Hospitalier d'Auxerre.

Les chasseurs de Turny s'activent ...

La nouvelle campagne de chasse est commencée depuis le 26 septembre, et nous sommes obligés de constater que le petit gibier sédentaire se fait toujours aussi rare . Ceci, malgré les restrictions que nous nous imposons,(voir notre réglement intérieur) , la distribution de nourriture et la destruction des prédateurs ;

Pendant l'hiver 92-93, sur le territoire nous avons installé 52 agrainoirs pour l'alimentation des perdrix et des faisans .Pour ces derniers, nous sommes parvenus après plusieurs années, à avoir et à maintenir une souche sauvage .

Mais , il nous faut compter aussi avec les renards qui prolifèrent à grande vitesse . En une année nous avons du en détruire 35, et rassurez-vous l'espèce n'est pas en danger .

Une entente entre chasseurs et agriculteurs serait souhaitable afin de maintenir sur pied, pendant l'hiver, quelques petites parcelles de cultures, qui serviraient non seulement de nourriture mais aussi d'abri et de protection contre les rapaces .

D'autre part, cette année, la Fédération Départementale nous a attribué un plan chasse nous autorisant à abattre deux chevreuils. Comment partager ces deux bêtes entre cinquante? Nous avons donc décidé d'organiser au mois de février un repas auquel tout le monde pourra participer.

Pensez-y!!

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ASSOCIATION DE CHASSE DES PROPRIETAIRES DE TURNY

Ouverture générale le <u>26 septembre 1993</u>

Chasse au lièvre : 26/09 + 03/10 + 10/10/93

Lapin et pigeon ouvert jeudi et dimanche du 14/11/93 au 27/02/94

Pigeon uniquement et à poste fixe sans chien, tous les jours en dehors du jeudi et dimanche du 13/12/93 au 27/02/94

CHASSE:

- . Dimanche et jeudi + jours fériés toute la saison
- . Le matin jusqu'à 12 h 30, l'après-midi à partir de 14 h
- . Départ de la chasse à l'heure et à l'extérieur des zones de chasse
- . Pas de chasse pigeons et lapins le matin de battue

INTERDICTIONS:

- . Dans les réserves, par temps de neige sauf pigeons à poste fixe sans chien, à l'extérieur des limites de chasse de TURNY et sur les propriétés réservées
- . Stationnement des voitures interdit à plus de 50 m dans les chemins
- . Limitation des chasseurs par groupe de 4, rabatteurs interdits
- . Interdiction de tirer à moins de 150 mêtres des habitations
- . Les voitures ne doivent pas changer de place le matin ou l'après-midi

INVITATIONS :

- A partir du 10 octobre 93
- . 80 francs par invitation, 130 francs le jour des lachers
- . Pas d'invitation gratuite les jours de lachers
- . Les cartes sont à retirer par les titulaires du droit de chasse, les samedis de 18 à 19 heures, salle du cadastre à TURNY

LIMITATION:

- . 1 seul faisan par chasseur et par jour de chasse
- . 1 seul lièvre par chasseur par saison (à tirer que les 3 dimanches)

LACHERS: 250 faisans + 250 perdrix

. 5 lachers: les 26/09, 03/10, 10/10, 24/10, 31/10/93

INFRACTIONS:

. Toutes infractions au présent règlement entrainera une sanction

BATTUES: Le dimanche matin 9 heures, Place de la mairie

Dates	Responsables	Dates	Responsables
21/11/93	CHEREST	09/01/94	HOCHEREAU
05/12/93	SEAUTEREAU	16/01/94	BUISSON (Chevreuil)
12/12/93	LENAY	23/01/94	MACAIRE
19/12/93	BUISSON (Chevreuil)	30/01/94	SANTANDREU
		13/02/94	BUISSON
	•	27/02/94	SEAUTEREAU

- . Pour participer aux battues aux chevreuils, il faut être en possession du timbre grand gibier et d'une corne
- . Tir à la carabine interdit
- Chaque chasseur, y compris les actionnaires doivent être présents au minimum à une battue sous peine d'amende (100 F) battue aux renards -

Le Bureau



Mairie de TURNY 89570 TURNY Pensez à l'existence à TURNY de notre Club, dont la vocation est d'apporter aux personnes qui le souhaitent des activités de loisir.

- . réunion avec jeux et goûter tous les mardi à la salle des associations,
- . sorties d'une journée avec visite de sites et monuments ou spectacles,
- . accès aux voyages Tourisme SNCF,
- . participation à la fête de TURNY (vente d'objets, tombola, pétanque),
- . repas de fin d'année.

Malheureusement au fil des années une certaine désaffection est apparue pour des raisons diverses propres à chaque personne. Il est temps de se ressaisir car notre Club risque de disparaître très rapidement faute de bonne volonté.

En conséquence, nous faisons appel à toutes les personnes volontaires pour assurer la gestion de notre Club pour qu'il ne meure pas et que plus tard on n'entende pas dire " à TURNY il n'y a plus rien ".

Nous savons que celà demande du temps pour organiser une sortie, une exposition, une vente, etc..., mais en fin de compte il y a la satisfaction d'apporter aux habitants de TURNY un peu de vie associative qui fait défaut à notre époque.

Nous vous signalons que notre Club permet en outre d'adhérer à l'Association des Ainés Ruraux qui offre d'autres activités et fait bénéficier aux membres de notre Club de l'Ecocarte (remises chez certains commerçants).

N'oubliez pas que notre Club est ouvert à tous quel que soit l'âge, et pas seulement aux anciens. \cdot

L'année 1994 verra le départ de notre Président Monsieur DOISNE, qui a souhaité se retirer après de longues années au service de notre Club, peut-être d'autres postes seront à pourvoir au bureau, alors encore une fois nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.

Le BUREAU

Ci-joint un questionnaire que nous souhaiterions voir retourner par un maximum de personnes. MERCI D'AVANCE.



Mairie de TURNY 89570 TURNY

Etes vo	ous d'accord pour le maintien de ce Club à TURNY
	OUI ON ON
Quelles	s activités proposées par le Club vous intéressent ?
	réunion avec jeux et goûter tous les mardi après-midi,
	autre jour souhaité (à complèter).
	désirez-vous que l'on vienne vous prendre à domicile pour cette réunion OUI \square NON \square
	sorties d'une journée,
	accès aux voyages Tourisme SNCF,
	participation à la fête de TURNY,
	repas de fin d'année.
Autres	activitées proposées.
	jeu de pétanque,
	tir à l'arc,
\Box	sorties pédestres,
	sorties cyclo,
	sorties pique-nique,
Autres	activités que vous souhaiteriez voir proposées par le Club.

Souhaitez vous faire partie du bureau du Club, dans ce cas veuillez indiquer votre nom et votre adresse pour que nous puissions vous contacter.

Ce questionnaire est à retourner sous huitaine soit :

- . à la Mairie de TURNY
- . à Madame ROYER rue Sainte Catherine LINANT
- . à Monsieur BENOIST 12 rue de Cornat L'HOPITAL

Societé Archéologique et Historique

des Vallies du Crianton et de la Brumance.

S.A.H.V.C.B

HEURS ET MALHEURS DU CHATEAU DE TURNY

Le Château de Turny détruit en 1852, nous est connu grâce à l'article de B. Duranton paru dans les annuaires de l'Yonne de 1854. [1] Cet article présente des plans très intéressants et précis, mais hélas, la description est très sommaire, en particulier pour l'intérieur où, en une dizaine de lignes, (p. 61) Duranton dresse un état du salon, de la chambre de la vicomtesse et de celle du vicomte. L'extèrieur est toutefois un peu mieux traité (p. 50-52) mais dans un style pompeux où les descriptions restent bien vagues.

Travaillant aux Archives Départementales, sur la période révolutionnaire dans le cadre du canton de Brienon, j'ai trouvé quelques documents inédits sur le château de Turny, en particulier des copies d'extraits du registre de la commune de Turny [2] (registre hélas aujourd'hui disparu) datant des 10 et 11 Brumaire An II (30-31 Octobre 1793) et une histoire manuscrite du village par Nicolas Sallot-Montachet [3] datant de 1879.

Les premiers de ces documents, concernaient la destruction des emblèmes de la royauté du château, qui, à cette époque, appartenait à la famille de La Rochefoucault, dernier seigneur du lieu.

Les officiers municipaux, conformément au décret qui ordonnait " que tous les emblèmes de la royauté ainsi que les écussons, armes et en général tous signes représentants la royauté ou la féodalité fussent détruits ", durent se rendre le 11 Brumaire au château de Turny. La visite terminée ils durent faire un rapport. C'est ce texte que nous avons retrouvé et que nous publions ci-dessous.

Extraits du registre de la Municipalité de la commune de TURNY, district de Saint-Florentin.

Le 11 brumaire, pour les officiers municipaux et les membres composant le comité de surveillance de la commune de Turny, il a été fait lecture par le secrétaire, de l'arrêté d'hier concernant la visite domiciliaire au château de Turny.

A l'instant sont comparus à notre bureau, les citoyens MANOIT et GARDON, commissaires envoyés par la société populaire de Saint-Florentin, qui nous ont dit qu'il leur avait été donné avis qu'il existait au château de Turny des emblèmes de la féodalité . Ils en ont de suite déposé leurs pouvoirs sur le bureau et aussitôt nous avons fait lecture de notre arrêté d'hier qui est conforme aux intentions de la société populaire, qu'ils étaient invité de vouloir bien les accompagner dans la visite qu'ils étaient sur le point d'effectuer, et de suite, avec lesdits commissaires, nous nous sommes transportés audit château à l'heure onze du matin où étant arrivés au devant de la façade principale dudit château, au péristyle, entouré de fossés spacieux et remplis d'eau, dont les entrées au nord et au midi s'opèrent par deux pont-levis qui étaient levés, ce qui signifie bien un château fort quoiqu'il n'ait ni tour ni tourelle . Etant entrés dans la cour, après en avoir fait baissé le pont [...] du côté dudit péristyle qui donne au Nord, nous avons remarqué sur trois grillages en fer sur le balcon parsemé et orné de fleurs de lys, ensuite nous avons remarqué au frontispice dudit péristyle, nous avons reconnu qu'il paraissait un blason recouvert de mortier seulement .

^[1] Repris et tiré à part en 1984, les pages indiquées ici correspondent à cette édition

^[2] Arch. Dép. Yonne Q 498

^[3] Arch. Dép. Yonne I J 393

Et pour nous en assurer nous avons fait monter le citoyen Laurent ROUSSEAU, domicilié en cette commune, qui avec un marteau, nous a découvert en une demi-heure, ledit blason en plus grande partie, que nous avons reconnu être les armes des anciens cy-devant seigneurs, sans être endommagés.

Ensuite, entrés dans le salon avons vu à la cheminée une plaque avec deux écussons surmontés d'une couronne dont l'un portait trois chevrons brisés et l'autre un serpent enlacé autour d'une branche d'arbre. Entrés dans la salle à gauche, aux quatre murs sont placés huit tableaux peints sur toile, encadrés dans l'épaisseur du lambris, représentant suivant les noms inscrits sur chacun desdits tableaux, qui est le Marquis de SURGERES, Madame la Comtesse de LE SUZE, Madame la Comtesse de l'AIGLE, Madame la Marquise de SURGERES, Madame la Comtesse de VAUSE, Mesdames les Comtesses et Vicomtesses de La ROCHEFOUCAULD et Madame la Marquise de TRAUSE. Enfin dessous la cheminée, nous avons vu une plaque conforme de celle cy-dessus désignée, plus dans une autre chambre haute, nous avons vu, deux fleurs de lys en plomb que nous avons sequestrées, pesant ensemble 35 livres, servant de décoration, et que nous avons transportées à la maison commune de Turny. [...]

De plus, nous avons trouvé dans une autre cheminée, une petite plaque portant les emblèmes de la royauté, nous avons vu dans la cuisine, à la cheminée, une plaque avec aussi l'emblème de la royauté, puis nous avons vu au dessus du portail, du côté du midy que les armes sont cachées de mortier, plus sur le perron, du même côté nous avons vu 24 vases de fonte compris 2 dans la cave ; lesquels vases sont décorés d'armoiries [...] et enfin nous avons vu dans ledit château cinq lys de sangle et plusieurs lys garnis de matelats, quoique le citoyen PAQUIER ait déclaré n'en plus avoir lors de la réquisition qui lui a été faite dans les livres pour les services des volontaires de la 1ère réquisition.

Laquelle opération nous avons procédée jusqu'a l'heure de 5 et sur la motion des deux commissaires sus-nommés, tendant à la sureté de la maison et de ce qu'elle renferme, de les faire garder par une garde provisoire jusqu'à nouvel ordre et sur le champs, approuvant la motion ci-dessus faite, le Conseil Général de la Commune et les membres du comité de surveillance ont requis le commandant [...] de donner les ordres nécessaires et de commander sur le champs ladite garde, ce qu'il a effectué sur le champ.

Et ont, les commissaires , le Conseil Général de la Commune de Turny, les membres du Comité de Surveillance, signés .

Le second document est beaucoup plus récent (1879) et a été écrit après la destruction du château

. Cette histoire manuscrite est de valeur très inégale et comporte même des erreurs historiques . Elle est cependant digne d'intérêt surtout en ce qui concerne la tradition orale, mais, comme toutes les monographies de ce genre, il convient de rester prudent, l'auteur ne citant pas ses sources ...

Au fil des pages nous avons pu cependant glaner sur le château quelques renseignements intéressants, mais il a été difficile de les classer, l'auteur passant souvent du "coq à l'âne, se répétant volontiers, s'embrouillant même :

ORIGINES:

"le château aurait été construit sur l'emplacement de l'ancienne maison forte "[4] "la maison forte de Turny était construite à l'emplacement du château que nous avons vu disparaître .

Le chemin qui reliait les deux Turny, le Haut et le Bas, passait au bord de son enceinte. Son origine se perd dans la nuit des temps. On sait seulement qu'elle ne pouvait pas constituer pour son possesseur une seigneurerie bien importante : 25 arpents de terre seulement en dépendaient [...]"

"Ce fief à été acheté en 1645 par Martin Tabouret "

CONSTUCTION D'UN PREMIER CHATEAU:

Ce même Martin Tabourdet aurait fait construire le 1er château dont les plans intérieurs seraient différents de ceux parus dans les annuaires de 1854.

" Il y avait à l'époque, trois pièces principales : le vestibule, le salon, la salle à manger .

- Le vestibule était de même dimension que le dôme qui le recouvre ; il était vouté et avait l'élévation de deux étages . Il en résultait qu'il coupait le château en 2 parties (disposition incommode qui a été modifié dans le plan de restauration)

- Le salon et la salle à manger avaient chacun en carré 22 pieds et en hauteur 14. Ils

n'étaient éclairés que d'un côté

- Les cuisines, les celliers, les provisions de toute nature étaient sous le 1er étage, très peu au-dessus du niveau de l'eau. Dans la cuisine on trouvait deux grandes cheminées en vôutes. Il y avait (comme au conservatoire des Arts et Métiers à Paris) deux piliers

qui renvoyaient les sons de l'un à l'autre sans que la personne placée entre les deux ne put les entendre [5] [...]. Malheureusement par suite de la précipitation (lors de la construction) ... les fondations du château furent mal assises et Martin Tabouret ne le vit pas achevé. [6]

UN CHATEAU SOUVENT REMANIE:

A la mort du 2ème comte de Chemerault ... la veuve fit des réparations et quelques changements :

"Elle fit reprendre de fond en comble le péristyle qui menaçait ruine; le second travail ne fut pas mieux exécuté que le premier et dû être recommencé lors des dernières restaurations."

Ces dernières restaurations eurent lieu sous les Chauvelin et les La Rochefoucauld . [7]

LA "BELLE EPOQUE":

C'est sous les La Rochefoucauld, au XVIII ème siècle que le château de Turny connu son apogée.

"Le nouveau mobilier était d'une grande richesse, une partie était en point de tapisserie exécuté à la main, celles du salon étaient en soie et les bois étaient dorés.

Le portrait du père de la Vicomtesse [8] en costume de Garde des Sceaux, ornait la cheminée en bois sculpté, il était renfermé dans un cadre bordé de feuilles de chêne; les boiseries du salon étaient à grosses moulures et les panneaux étaient séparés par des colonnes corinthiennes accouplées ...

Des vases de fonte, aux armes du vicomte furent placés sur la terrasse et sur les marches, ils recurent les fleurs les plus rares.

On fit venir en face du château, au moyen d'une dérivation appliquée contre le flanc de la colline les belles eaux de Boullay, on construisit un superbe canal. L'eau tombait d'abord trois bouches en tête de dauphin, dans un petit bassin, puis par un long déversoir, dans un second. Les murs de la cascade étaient en rocailles [...]

[6] Il mourut en 1649 ou 1650

^[5] Il en est de même dans une des pièces du rez de chaussée du château d'Ancy-le-Franc

^[7] La fille aînée de Chauvelin, Sabine Rosalie, épousa François de La Rochefoucault, vicomte de la Rochefoucault-Surgères.

^[8] Louis Germain de Chauvelin, Chevalier, Marquis de Grosbois, Président du Parlement de Paris.

APRES LA DEMOLITION, LA DISPERSION:

Que reste-t-il de cette magnifique demeure, du mobilier, de ces boiseries magnifiques ...? Rien ou presque. D'après Nicolas Sallot-Montachet:

"Des masques qui surmontaient les croisées; plusieurs sont à Turny dans la grande rue. Trois ont été incrustés aux Varennes dans la façade du dôme, sur la cour. La boiserie du salon, celle de la salle à manger sont dans la même habitation (mais dans des proportions infiniment moins grandes)

La superbe table de marbre qui était dans la salle à manger, les portes de l'appartement connu sous le nom de "chambre dorée", un canapé en tapisserie très remarquable sont à Rigny-le-Ferron.

Les boiserie de la "chambre dorée" sont elles aux Varennes distribuées dans divers appartements . là est aussi, l'un des tableau représentant des amours paraissant descendre du ciel et répandant des fleurs à pleines mains, l'autre tableau simulant l'alcôve a été vu à Troyes et semblerait avoir été vendu à Paris .

Le cadre rond, en bois de chêne, simulant une couronne de lauriers, qui entourait le portrait à mi-corps du Garde des Sceaux est aussi aux Varennes.

La cascade a été détruite de fond en comble, et on peut le regretter; cela a du faire bien peu d'argent vu les matériaux (récupérés). Elle pouvait d'ailleurs figurer comme ruine dans un jardin paysagiste.

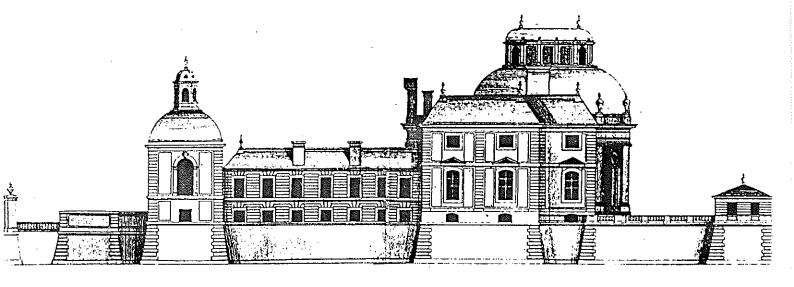
Ainsi,de l'un des châteaux les plus importants et les plus beaux de la région, qui appartenait à l'une des grandes familles de la noblesse française, il ne reste plus rien, sinon quelques rares traces repérables d'avion et beaucoup de nostalgie .

par François GENREAU

Président de la S.A.H.V.C.B

Notre Association remercie vivement la Commune de Turny pour la subvention qu'elle lui alloue chaque année .

Nous rappelons aux habitants de la commune que les passionnés d'histoire locale peuvent adhérer à l'Association, participer aux voyages et nous aider dans nos travaux de recherches historiques



ANNONCES

Jean-Baptiste GARON, artiste peintre diplômé de l'E.N.A.D, ouvre à partir du mois de novembre, un atelier d'initiation et de perfectionnement au dessin et à la peinture pour enfants et adultes , 2 place Saint Mammés à Turny

Inscriptions et renseignements au 86,43,43,07

Une entreprise locale recherche pour ses ouvriers et ses employés des logements à louer à Turny ou aux alentours . Pour tous renseignements s'adresser en mairie .

TURNY. \mathcal{M}^{me} Framant TAXI -Tylvana D/C/W/A 86. 43. 45. 87 19, rue du Parc **89570 TURNY TOUTES DISTANCES** RADIO-TAXI Transports de malades assis CONSULTATIONS **HOSPITALISATIONS** REEDUCATIONS C. M. P. P. CONVENTIONNÉ SÉCURITÉ SOCIALE
